

PROGRAMME 2012 - 2013 :
Le colloque annuel de la compagnie d'experts

Colloque de la Compagnie des experts de Justice près la
Cour d'appel de Reims

sous la Présidence d'honneur de

Mr. le Premier Président
et
Mr. le Procureur Général
de la Cour d'appel de Reims

Vendredi 17 mai 2013 :

de 9H30 à 17H30

«Les limites de l'Expertise de Justice»

Maison Saint - Sixte
6 rue du Lieutenant Herduin
51100 REIMS

Enregistrement et diffusion sur Internet par Canal U

Matin : exposés par magistrats, avocats et experts

Après-midi : travail en ateliers et synthèse de la journée

A disposition des participants :

Livret pédagogique distribué en séance

Enregistrements vidéos des exposés mis en ligne en différé
sur le site de la compagnie:

<http://www.cejpcar.org>

**«Formation à l'expertise de Justice»
Année 2012 - 2013**

Les séminaires :

Ils se dérouleront sur le campus «Santé» à Reims
de 9H à 17H30 , déjeuner inclus

Les jeudi 13 et vendredi 14 décembre 2012 :
Organisation générale de la Justice
Introduction à l'expertise de Justice

Les jeudi 7 et vendredi 8 février 2013 :
L'expertise de Justice : les textes et la pratique

Le jeudi 4 et vendredi 5 avril 2013 :
Exposés d'experts
Discussions entre magistrats, experts et candidats

Le colloque de la compagnie des experts :

le vendredi 17 mai 2013

**«Les Limites de
l'Expertise de Justice»**

Les Travaux Pratiques : Assistance à expertise

Les candidats devront assister des experts
chevronnés lors d'opérations d'expertises, c'est à
dire préparer les travaux, analyser les documents,
assister aux réunions et préparer le rapport, ceci
sous réserve de l'acceptation du magistrat et des
parties et en respectant le secret de l'expertise;
les experts «maîtres de stage» sont désignés an-
nuellement par le conseil pédagogique du diplôme
en fonction des spécialités des candidats inscrits
(médecine, expertise comptable, bâtiment, etc ...)

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site Internet :

<http://www.cejpcar.org>



**L'URCA
organise,
en partenariat avec**

**La Cour d'Appel de Reims,
La Compagnie des Experts**

Un Diplôme Universitaire de

**FORMATION
À L'EXPERTISE
DE JUSTICE**

Renseignements :

Professeur Mary-Hélène BERNARD
fmc@univ-reims.fr

Année 2012 - 2013

Analyse des besoins :

Les candidats à la pratique expertale sont de bons professionnels, mais ils sont souvent mal à l'aise face aux règles de procédure, ce qui risque d'anéantir le travail d'expertise

Objectifs :

Apporter une formation juridique de base
Favoriser un contact direct avec les magistrats qui exposeront leurs exigences
Bénéficier d'une expérience pratique auprès d'experts confirmés

La validation de ce diplôme n'implique en aucune façon l'inscription ou la réinscription sur la liste d'experts dressée par la Cour d'appel; elle atteste seulement de la réalité d'une formation

Equipe organisatrice :

Enseignants des Facultés de Droit et de Médecine, Magistrats de la Cour d'appel, et Experts de Justice

Profil des participants :

Professionnels de toute spécialité effectuant ou souhaitant effectuer des expertises de Justice
Etudiants de troisième cycle désireux de se perfectionner dans ce domaine

Conditions d'inscription :

Adresser une lettre de motivation avec CV au conseil pédagogique dont l'accord est nécessaire à l'inscription.

Limitation numérique : entre 10 et 30 candidats

Pas d'examen probatoire.

Coût de l'inscription pédagogique :

- 700 € pour les étudiants

- 1200 € pour les professionnels

- 1500 € pour une prise en charge institutionnelle

Montant total de l'inscription : inscription pédagogique + droits universitaires (variables chaque année, de l'ordre de 200 €).

Programme :

Organisation de la Justice, règles de procédure, différents types d'expertises de Justice, difficultés rencontrées et pièges pratiques à éviter

Méthodes et documents pédagogiques :

L'enseignement est organisé en 3 séminaires de 2 jours : la présence à ces séminaires est obligatoire; il comporte des cours théoriques, une formation interactive avec des discussions entre enseignants de droit, experts, avocats et magistrats

Des travaux pratiques sont prévus sous forme d'une assistance à expertise auprès d'un expert de Justice dans la profession du candidat

Les documents pédagogiques seront distribués de préférence par voie électronique

Validation des candidats:

Les candidats devront valider l'examen écrit et l'assistance à expertise

Evaluation de la formation :

Une évaluation du diplôme aura lieu en fin d'année par questionnaire anonyme

Budget pédagogique :

Recettes : Financées par les inscriptions.

Dépenses : Rémunération des intervenants (seulement possible pour les enseignants non universitaires âgés de moins de 65 ans), trajets des intervenants extérieurs et déjeuners

Pas de Conflit d'intérêts signalé

Référent : Pr Mary-Hélène BERNARD

Présidente de la Compagnie des Experts près la Cour d'appel de Reims

E-mail : mhbernard@chu-reims.fr

Le jeudi 13 décembre 2012

9H à 10H30 : Organisation de la Justice : présentation

Mr. Geoffroy BRUNAUX, enseignant de Droit

11H à 12H30 : Ce qu'attend le Magistrat de l'expert

Mr. Raoul CARBONARO, conseiller CA de Reims

Déjeuner en commun

14H à 15H30 : Le référé - expertise

Mr. Raoul CARBONARO, conseiller CA de Reims

16H à 17H 30 : L'avocat et l'expert

Maître GUERIN, avocat Reims

Le vendredi 14 décembre 2012

9H à 10H30 : Principes directeurs du procès pénal

Mr. Gérard CLEMENT, enseignant de Droit

11H à 12H30 : L'expert et les listes d'experts

Mr. Thierry ROY, Premier Président CA de Reims

Déjeuner en commun

14H à 15H30 : L'expertise en Droit comparé

Mme Gwen KEROMNES,

Magistrat délégué à la formation CA de Reims

16H à 17H30 : Les tribunaux de l'ordre judiciaire

Mr. Geoffroy BRUNAUX, enseignant de Droit

Le jeudi 7 février 2013

Principes directeurs du procès civil

Règles juridiques de l'expertise de Justice

Contentieux administratif

L'expertise pour le tribunal administratif

Le vendredi 8 février 2013

Expertise et secret professionnel

Le rapport d'expertise

Contestation du rapport et contre expertise

Frais de justice et honoraires de l'expert

Le jeudi 4 avril 2013 : Intervention d'experts selon les spécialités des candidats

L'expertise comptable

L'expertise en mécanique industrielle

L'expertise en BTP

L'expertise en santé

Le vendredi 5 avril 2013 :

L'expert vu par ...

le Magistrat chargé des experts,

le Juge d'instruction,

le Président de Cour d'Assises,

le Procureur Général